



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chirurgiens

Question écrite n° 52292

Texte de la question

M. Yvan Lachaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur le risque de pénurie de chirurgiens. Les trop faibles rémunérations des praticiens et les tarifs exorbitants des primes d'assurance en responsabilité civile professionnelle entraînent une baisse des vocations chez les jeunes internes qui, à salaire égal, privilégient la qualité de vie en choisissant des spécialités moins éprouvantes comme la dermatologie ou la radiologie. Il semble donc inéluctable que la profession soit confrontée à une pénurie de chirurgiens d'ici à une dizaine d'années. En Languedoc-Roussillon, par exemple, on compte 44 chirurgiens en formation, toutes spécialités confondues, qui seront diplômés d'ici à 2012-2013, alors que pour le seul département de l'Hérault, 87 chirurgiens, aujourd'hui en exercice, vont atteindre l'âge de la retraite entre 2005 et 2015. En conséquence, il demande s'il envisage de prendre des mesures afin de revaloriser cette spécialité dont l'école française a encore une très bonne réputation.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52292

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2004, page 9390